

CARC-SAS CARC Energie : trouver les meilleures solutions aujourd'hui pour continuer demain

TRADUIRE SES CONVICTIONS EN ACTES POUR POSER LES JALONS DE LA COOPÉRATIVE DE DEMAIN

Alors qu'en décembre dernier Estelle Luini, présidente de la CARC, et Jean-Michel Audouit, son directeur, annonçaient un objectif 2021 tourné vers la diversification des activités de la coopérative et la consolidation de ses résultats financiers (revue n° 1234, décembre 2020), de nombreux projets se concrétisent afin que la structure continue à prendre sa part dans le virage environnemental aujourd'hui amorcé par le monde agricole. Panneaux photovoltaïques, production de biodiesel en circuit court pour alimenter la flotte de la coopérative, mais aussi plus largement une réflexion intégrant les dimensions environnementale, sociétale et économique pour chaque projet, l'esprit entrepreneurial de la CARC, forte de ses 75 années d'existence, se révèle encore, avec des réalisations permettant d'innover et de porter son développement, tout en réduisant son impact environnemental.



Le site rouillacais de la CARC et ses panneaux photovoltaïques vus du ciel.

« Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas de regarder le résultat. »

Winston Churchill

Prendre de la hauteur tout en étant acteur à son échelle

Impulsée par Jean-Michel Audouit, directeur de la structure, et portée par son conseil d'administration, la réflexion stratégique de la CARC se fonde en premier lieu sur une vision globale de son environnement. C'est en effet nourri de ses voyages, de ses lectures et des hommes qui l'inspirent que Jean-Michel Audouit

a à cœur de formuler des propositions permettant d'orienter la stratégie de la coopérative qu'il dirige depuis plus de 10 années. Pour ce dernier, « le monde de l'entreprise doit avant tout permettre d'entreprendre », de se prendre en charge sans nécessairement attendre d'être contraint par le législateur ou l'Etat et avec, pour lui et comme priorité première, la problématique du climat et de l'énergie. « Nous non plus, nous n'avons pas envie de mettre l'avenir de nos enfants en péril ». Chacun peut à son niveau être un exemple, « sans pour autant donner de leçons ». Dans ce contexte, la transition énergétique et environnementale doit se faire avec ses convictions, ses moyens, mais aussi les solutions existantes qui, bien que perfectibles, ne sont pas pour autant figées dans le temps et devront évoluer à mesure que d'autres, plus vertueuses, plus efficaces, pourront être mises en place. Ce déclic, le direc-

teur de la CARC l'a eu en 2019, à la lecture d'un papier paru dans *Les Echos*¹ dans le cadre duquel Bernard Arnault, P-DG du groupe LVMH, s'exprimait sur le rôle des entreprises dans le solutionnement des problèmes du monde. Ce dernier évoquait alors « la connexion entre idéal personnel de chacun et idéal collectif de l'entreprise [qui] est particulièrement étroite... Tous ceux qui imaginent pouvoir régler les problèmes du monde, environnementaux ou sociaux, sans les entreprises s'illusionnent grandement. Elles sont, au contraire, la solution aux problèmes de notre monde car c'est en mobilisant nos richesses communes qu'on affronte des défis mondiaux comme la pauvreté et le dérèglement climatique ». Pour Jean-Michel Audouit, tout est alors une question de mesure, « entre bon sens et harmonie avec la nature », un constat par ailleurs nourri par ses nombreux voyages en Israël, Chine, Russie,



A gauche, Jean-Michel Audouit aux côtés de Thomas, Pierre et Jean-Yves.

Finlande, etc., entre paysages préservés et dénaturés. « Cela permet de comprendre les enjeux liés au climat, à la pollution... Si nous semblons moins impactés aujourd'hui, il y a des endroits qui sont affectés de manière extrême nécessitant d'avoir une vision plus globale des choses. De plus, nous avons les moyens d'investir. Ce serait bien plus difficile si nous étions au pied du mur. »

« Réfléchir, proposer et expérimenter des alternatives pour questionner et susciter l'envie auprès de nos adhérents et au-delà : telle est l'ambition de la CARC. »

Une vraie implication sur la question de l'énergie avec la production d'électricité verte

C'est dans ce cadre et avec la production d'électricité verte que la CARC a engagé la diversification de ses activités. En effet, alors que le besoin se faisait prégnant au niveau de la coopérative de disposer de nouveaux bâtiments sur son site rouillacais pour l'entreposage des engrais et des céréales, mais aussi pour le stockage des piquets et des marquants permettant alors d'accompagner le développement de la région (voir photos), il était inconcevable pour la structure de ne pas en profiter pour équiper ses bâtiments avec des panneaux photovoltaïques. La même orientation a par ailleurs été validée pour son siège de Châteaubernard, dans le cadre de la réfection de l'aire de stationnement, qui sera désormais équipée d'ombrières

photovoltaïques, tout comme la toiture des bâtiments sera pourvue de panneaux. Pour Jean-Michel Audouit, profiter de ces surfaces non exploitées était une évidence tant en termes d'objectifs de réduction des émissions de CO₂, de rejets polluants et de préservation des ressources naturelles, que de rentabilité et de durabilité. Il note au passage que la puissance publique, sur certains territoires, comme l'Etat californien précurseur en la matière, mais aussi la France dans le cadre de la loi Climat et Energie de 2019 et plus récemment de la loi Climat et Résilience publiée à l'été 2021², en font désormais une obligation. Avec la création pour l'occasion d'une filiale de la coopérative : la SAS CARC Energie, l'installation permettra à terme une production totale d'électricité de 700 kilowatts crête (kWc).

Une deuxième marche franchie avec la production de biodiesel 100 % locale pour alimenter la flotte de la coopérative

C'est au sein de l'Union Entente, dont fait partie la CARC, que l'idée a germé, séduisant immédiatement le directeur de la coopérative. La production de colza propre de la structure aura cette année permis de lancer le projet, en lien avec la coopérative Centre Ouest Céréales (COC), basée à Chalandray, dans la Vienne, et qui transforme depuis 2008 les productions agricoles locales en biodiesel. Le colza récolté est ainsi envoyé à l'unité industrielle COC qui s'occupe de sa trituration, soit un pressage mécanique des graines en vue d'obtenir de l'huile végétale et des tourteaux gras, en vue de la production de biodiesel. COC met également à disposition de la CARC une cuve de biodiesel, installée sur le site de Rouillac (voir photos), remplie avec une partie du fruit du travail des adhérents des coopératives de l'Union Entente et dont le prix est indexé sur celui du pétrole. En plus



Les nouveaux hangars du site rouillacais de la CARC.



Une cuve de biodiesel installée à Rouillac pour alimenter la flotte de véhicules de la CARC.

de cette production d'énergie, la production des tourteaux est elle aussi valorisée pour l'alimentation animale, permettant de se substituer, bien que modestement, au soja importé du Brésil en partie responsable de la déforestation. Avec 128 millions de tonnes de soja produites l'an dernier, le « grenier de la planète », premier produc-

teur mondial de cette céréale, sert encore largement à nourrir le bétail français, bien que des solutions soient recherchées pour diminuer cette dépendance contribuant à l'asphyxie du poumon vert de la planète. C'est donc après un rétrofitage des camions de la coopérative, nécessaire pour une utilisation de carburant composé à 100 % d'ester méthylique de colza, que la CARC améliore encore son bilan carbone, n'étant désormais plus dépendante du pétrole. Pour Jean-Michel Audouit, « même si cela peut paraître anecdotique, la coopérative a un impact à son échelle et veut tendre vers la neutralité carbone à horizon 2025. »

Des projets vertueux pour l'environnement mais aussi pour la culture d'entreprise de la coopérative

Si l'orientation des projets de la CARC repose sur l'impulsion de son directeur et de son conseil d'administration, c'est aussi grâce à l'implication de ses équipes, reconnues pour leur technicité et leur sérieux, que la coopérative peut se projeter dans l'avenir. Pour Jean-Michel Audouit, il est essentiel que chacun partage cette vision, même si les projets portant cette transition ne sont pas toujours aisés à mettre en place. « Une vision plus humaine de l'entreprise », correspondant aussi à l'air du temps, et motrice pour le recrutement de main-d'œuvre.

Nina Couturier

(1) Les Echos du 1^{er} décembre 2019.

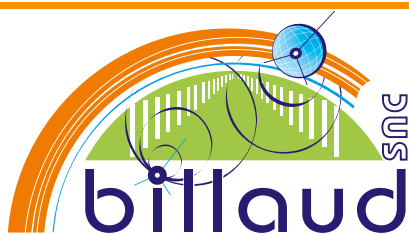
(2) Obligation prévue au sein de l'article L. 111-18-1 du code de l'urbanisme, et à partir du 1^{er} juillet 2023, inscription au sein de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation.

« Réflexions d'un paysan »*

« Paysans, mes amis, sachons retenir nos enfants à la terre. Cultivons courageusement ces champs qui nous viennent de nos ancêtres ; ils nous feront toujours vivre et vivre largement. Elevons nos fils comme nous avons été élevés nous-mêmes, sachons leur faire aimer le sol qui, bien cultivé, n'est jamais ingrat. A la terre seule ils connaîtront le vrai bonheur et la liberté. »

(*) Extrait du Paysan Vigneron, octobre 1925.

« Le bilan carbone, c'est notre défi pour demain et nous souhaitons atteindre la neutralité à horizon 2025. »



Plantation Mécanique Guidée par GPS

- ■ ■ ■ ■ 30 ans d'expérience de plantations
- ■ ■ ■ ■ Guidage par GPS
- ■ ■ ■ ■ Prestations aux choix
- ■ ■ ■ ■ 4 machines à planter adaptées à tous les types de sol et de tuteurs



snc BILLAUD - La Tacherie, 17160 MONS • Tél. 05 46 25 05 62 • Port. 06 87 72 77 86 • e.billaud@orange.fr